

AUTRES OPÉRATIONS

FUSIONS ET SCISSIONS

CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Société anonyme au capital de 168 852 310,11 €
Siège social : 1, Esplanade de France – 42000 Saint-Etienne
554 501 171 R.C.S. Saint Etienne

AVIS DE FUSION

Aux termes d'actes sous seing privé en date à Saint-Etienne du 15 mars 2010,

La société **Casino, Guichard-Perrachon**, sus-désignée et la société **Viver**, société anonyme au capital de 40.000 €, dont le siège social est situé 1, Esplanade de France à Saint-Etienne (42000), identifiée sous le numéro 387 754 807 R.C.S Saint-Etienne,

ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société Viver par la société Casino, Guichard-Perrachon par lequel la société Viver apporterait à cette dernière la totalité de son actif, évalué à 6.728.737,82 €, contre la prise en charge de la totalité de son passif, évalué à 1.681.928,63 €.

Casino, Guichard-Perrachon, société absorbante détenant 2 499 actions de la société absorbée, l'augmentation de capital résultant de la fusion ne s'élèvera qu'à 70,38 €.

Il sera attribué 46 actions nouvelles de 1,53 € chacune de la société Casino, Guichard-Perrachon pour 1 action de la société Viver, absorbée.

Montant prévue de la prime de fusion : 1.948,34 €

Le projet de fusion établi le 15 mars 2010 a été déposé le 18 mars 2010, au nom des deux sociétés au Greffe du tribunal de Commerce de Saint-Etienne.

Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1er janvier 2010 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société absorbante.

Les créanciers des sociétés concernées dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis pourront former opposition dans le délai fixé par l'article R.236-8 du Code de commerce.

Pour avis

1000820